

## ”Croisière sur les canaux de Paris le vingt-huit avril deux mille onze

C'est par un temps mitigé, en ce printemps pourtant si estival, que sont venus ce jour 36 adhérents (nos amis de l'AAM avaient également été invités)\* afin de partager ces 2h30 de promenade romantique, insolite et historique au fil de l'eau, en plein cœur de la capitale (*photo 1*).

Nous pénétrons, avec un autre groupe d'anciens, dans le bateau nommé, comme il se doit, «Arletty» (*photo 2*). Nous passerons en effet un peu plus tard devant le fameux «Hôtel du Nord», le diffuseur de bord ne manquant pas alors de nous faire entendre «Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ?». Comme toute péniche, c'est un bateau à fond plat qui fait 28 m de long pour 5,5 m de large. Sa grande cabine intérieure vitrée et pourvue de tables sera appréciée pour déguster notre gros gâteau à la noix de coco et aussi nous tenir à l'abri.

Notre promenade nautique débute au Quai de Loire, à la limite entre le canal Saint Martin et le canal de l'Ourcq. Nous avons la chance de voir se lever pour nous l'unique pont levant de Paris, métallique bien sûr, et se soulevant horizontalement. On se serait crus à Rotterdam ! Sur notre gauche, «La Criée», complexe hôtelier implanté dans l'ancien réservoir à grains. En effet, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, le transport commercial s'est largement développé sur les canaux et, par nécessité, des comptoirs ont été construits. Ainsi, nous avons déjà pu remarquer sur le quai de Loire, en par-

tant, les entrepôts, eux aussi à la structure métallique typique, réalisés pour l'exposition universelle de 1878, et dans lesquels sont désormais établis les cinémas MK2.

En continuant de remonter le canal de l'Ourcq, nous dépassons le petit pont noir de la Petite Ceinture, puis, nous longeons doucement le Parc de la Villette, jouissant pleinement du spectacle créé par les reflets de verdure sur la proue architecturale que constitue la Géode (*Photo 3*) : grandiose sphère géodésique miroitante de 36 mètres de diamètre (soit l'équivalent de 12 étages), composée de 6433 triangles d'acier de 1,20m de côté. Faisant alors demi-tour pour redescendre cette partie du canal de l'Ourcq, nous passons, sur notre droite, le canal Saint Denis. Ce «carrefour» entre les 3 canaux, bief aval du canal de l'Ourcq, constituait, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, un vaste plan d'eau très apprécié des Parisiens ; ceux-ci venaient y pratiquer des jeux nautiques, se baigner, voire patiner.

La ville de Paris est propriétaire de ces trois chemins navigables. Leurs travaux, ordonnés par Napoléon 1<sup>er</sup>, s'en sont étalés de 1805 à 1825, du fait de la double difficulté d'insérer un tel ensemble d'ouvrages dans un site déjà très urbanisé et de les construire sur ce terrain sablonneux. A noter que, s'ils sont désormais essentiellement des voies destinées à la plaisance et au tourisme après une période de transport commercial intense, leur fonction initiale était l'alimentation en

eau potable de la capitale. Ironie des finances : ce sont les taxes sur le vin qui en avaient fourni le budget ! Mais, la fraude était cependant conséquente et très bien organisée, surtout par les marchands de vins et les cabaretiers, le vin et les alcools étant les marchandises les plus taxées. La guide nous rappelle par ailleurs que ce quartier, autrefois village de la Villette, fut annexé par Paris en 1860. Petite anecdote étymologique : quelques vignes permettaient d'y produire un petit vin blanc, le Guinguet, duquel vient le nom qui nous est resté des «guinguettes» dans lesquelles on pouvait le boire ...

Poursuivant notre paisible chemin, nous observons l'harmonie architecturale inattendue régnant entre les styles si contrastés des différentes époques de construction qui nous entourent : passerelles métalliques et tourelles de la Belle Epoque cohabitent sans encombre ! Nous repassons sous le pont levant de Crimée, puis devant la Rotonde de La Villette (*photo 4*). Ce bâtiment n'est que le reste d'un ensemble asymétrique qui comportait deux barrières, la barrière Saint-Martin et la barrière de Pantin aujourd'hui disparues. Les travaux en furent confiés par Lavoisier, en 1784, à l'architecte Claude-Nicolas Ledoux. Le luxe déployé, plutôt décrié, pour la construction de cet octroi se plaçait en droite ligne avec l'idée d'un urbanisme monumental des Lumières et, de plus, permettait de marquer clairement la périphérie de la capitale. Il ne reste aujourd'hui que quatre de ces



monuments fiscaux : celui de la barrière du Trône, cours de Vincennes, celui de la barrière d'Enfer, place Denfert-Rochereau, le poste d'observation de Monceau, marquant l'entrée de l'actuel parc Monceau, et la Rotonde de La Villette.

Nous abordons maintenant le Canal Saint Martin proprement dit. Long de 4,5 km, dont près de 2 km en souterrain, d'une profondeur variant entre 2,40 et 3 m, ce canal inauguré en 1825 relie le bassin de la Villette à la Seine. Afin de gérer une dénivellation de vingt-cinq mètres, il comporte 9 écluses ; 2 ponts tournants complètent l'ouvrage ouvert à la navigation 363 jours par an. Ses berges sont classées depuis 1990. Mais, si cet élément majeur du quartier constitue un patrimoine unique, il demeure fragile. Les services techniques de la Mairie de Paris ont procédé récemment à d'importants travaux d'entretien, de réparations et de modernisation des ouvrages.

Notre première écluse, «l'Ecluse des Morts», doit son nom à deux lieux macabres situés à proximité : un cimetière mérovingien et le sinistre, mais célèbre, gibet de Montfaucon, principale potence des rois de France détruite en 1760.

En sortant, nous croisons un autre bateau de Canauxrama, le «Marcel Carné», puis longeons le Quai de Jemmape, avec les bâtiments de brique, d'architecture si audacieuse pour l'époque, d'une des plus anciennes papeteries de France (Claire Fontaine y fonctionne encore). En effet, les canaux étaient, au XIXème siècle, la porte d'entrée parisienne des marchandises acheminées par bateau : charbon, bois, et diverses autres matières premières, comme le papier duquel

l'industrie s'est notamment développée tout le long du canal Saint Martin. Et voilà maintenant l'Ecluse double des Récollets avec, sur la gauche, l'Hôtel du Nord, lieu où a été tournée, avec Louis Jouvet et Arletty une partie du film éponyme de Marcel Carné. A noter que la circulation, déjà intense à l'époque, avait conduit à poursuivre le tournage dans les studios de Boulogne ! Du même côté, au loin, l'Hôpital Saint Louis, édifié en 1607 par Henri IV pour désengorger l'Hôtel Dieu, montre sa façade en brique rouge, craie blanche et ardoise noire. Destiné à l'origine aux lépreux, il reste un haut lieu de la dermatologie.

Puis, après les deux magnifiques ponts tournants en acier ciselé dits «de la Grange aux Belles», et «de la rue Dieu», édifiés en 1884, nous passons l'Ecluse double du Temple dont le nom vient de sa proximité avec l'ancien domaine des Templiers. Ce quartier du Temple est, de longue date, spécialisé dans la confection de vêtements.

Nous pénétrons alors dans l'impressionnante voûte souterraine, édifiée, sous les boulevards Jules Ferry et Richard Lenoir afin d'éviter les ralentissements de la circulation créés par une multiplication de ponts tournants. A ce moment, le haut-parleur prie les «aventuriers» présents sur le pont supérieur de s'asseoir, hauteur de plafond oblige ! Cette couverture du canal Saint-Martin fut réalisée sous la houlette de Hausmann, à partir de 1859 : sa longueur (1854m), sa largeur (25m au début pour seulement 6m à la fin), ses 35 puits de lumière, l'utilisation du béton (une des premières réalisations dans ce matériau) et aussi sa longue courbe témoignent de

l'audace de son concepteur. On peut, par ailleurs, au long de notre progression, observer les différentes traces des lignes de crues de la Seine. A sa sortie, se dresse la colonne de Juillet érigée par Alavoine en mémoire des victimes des 3 Glorieuses (1830) ; cette colonne surplombe une crypte dans laquelle se trouve une momie Egyptienne apportée là par erreur ...

Nous débouchons enfin sur le Port de Plaisance de l'Arsenal. Ouvert en 1983, il a été construit sur l'emplacement de l'ancien fossé de la Bastille et peut accueillir 230 bateaux. C'est ici que notre navigation s'arrête, avant la dernière écluse qui aboutit à la Seine. Les quais sont bordés par 9000m<sup>2</sup> de jardins dans lesquels, par un temps favorable, il est bien agréable de musarder, éventuellement en sortant d'un spectacle à l'Opéra Bastille ...

Finalement, la bruine n'a pas altéré la bonne humeur de chacun. Le charme du canal et de ses berges, l'atmosphère particulière de ses mystérieuses voûtes souterraines, la poésie dégagée par cette voie d'eau bordée de marronniers et de platanes plus que centenaires ponctuée de passerelles romantiques, sans oublier le sympathique goûter servi pendant la croisière et la convivialité ambiante, tout cela a conquis les participants. Et, pourquoi pas une prochaine fois sur la Marne ?

FRANÇOISE TARDIEU

*\* ndlr : sortie organisée par la délégation Ile de France de l'ANAFACEM et ouverte également aux membres de la délégation francilienne de l'AAM.*

